
TYPES DE CRÉDITS

Un crédit carbone est une unité négociable qui représente une tonne de réduction ou d'absorption d'émissions de Gaz à effet de serre (GES).¹ Les crédits carbone du MVC sont générés par différentes activités, telles que des projets et programmes d'atténuation certifiés selon des normes carbone.

Les projets générant des crédits carbone ont deux résultats principaux :

- **Une réduction des émissions**, par exemple grâce à la restauration de tourbières ou à l'installation d'un parc éolien.
- **Une absorption du carbone**, par exemple par la capture directe du dioxyde de carbone ou la restauration des forêts².

Il existe plus de [170 types de crédits carbone](#) issus de différentes activités liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la foresterie et à l'utilisation des terres, aux transports, à l'agriculture, à la gestion des déchets, aux produits chimiques, à l'industrie ou aux ménages.

À ce jour, le volume de crédits échangés dans le cadre des systèmes de marché volontaires est relativement faible par rapport aux marchés réglementés. Pour obtenir les dernières informations sur les indicateurs clés tels que les projets et les crédits émis, veuillez consulter le [tableau de bord MVC](#).

¹ Certains crédits négociés sur les marchés volontaires du carbone reposent également sur la conservation ou l'évitement des émissions. Ceux-ci constituent un cas particulier et font l'objet de controverses. Ils sont abordés dans la *note d'information sur le programme Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts REDD+ (Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts REDD+)*.

² Il convient de noter que les crédits d'absorption de carbone varient considérablement en termes de permanence et de durabilité.



Tendances des crédits carbone ces dernières années

- **2024** : Malgré le nombre croissant de crédits carbone émis, leurs prix ont baissé. En 2024, le prix moyen d'un crédit carbone [est tombé à seulement 4,8 dollars par tonne](#), soit une baisse de 20 % par rapport à 2023. 180 millions de crédits ont été retirés en 2024, soit à peu près le même nombre qu'en 2023.
 - Les difficultés persistantes dans les négociations sur les règles du marché carbone international (par exemple, l'article 6, dans l'attente de la décision de Bakou en novembre 2024) ont renforcé l'intérêt pour les marchés volontaires du carbone, mais les retards et l'incertitude concernant les orientations internationales officielles ont continué à peser sur la demande et la crédibilité des crédits carbone.
- **2025** : Les émissions de crédits ont baissé de [9 % en glissement annuel pour s'établir à 263 millions](#), reflétant la réduction des volumes d'émission dans les segments confrontés à des conditions de prix difficiles.
 - L'émission de crédits se est de plus en plus concentrée sur les crédits plus récents (moins de 4 ans) – environ 221 millions de crédits, soit 83 % du total –, ce qui correspond à une préférence accrue des acheteurs liée à des considérations d'intégrité.
 - En revanche, les retraits se sont maintenus à 174 millions de tonnes, soulignant la résilience de la demande sous-jacente et ralentissant l'accumulation de l'offre excédentaire

Les analyses de marché indiquent une stabilisation et une évolution, l'accent étant désormais mis sur *la qualité, l'absorption et les normes d'intégrité*, ce qui influencera la dynamique des prix et la segmentation des crédits.

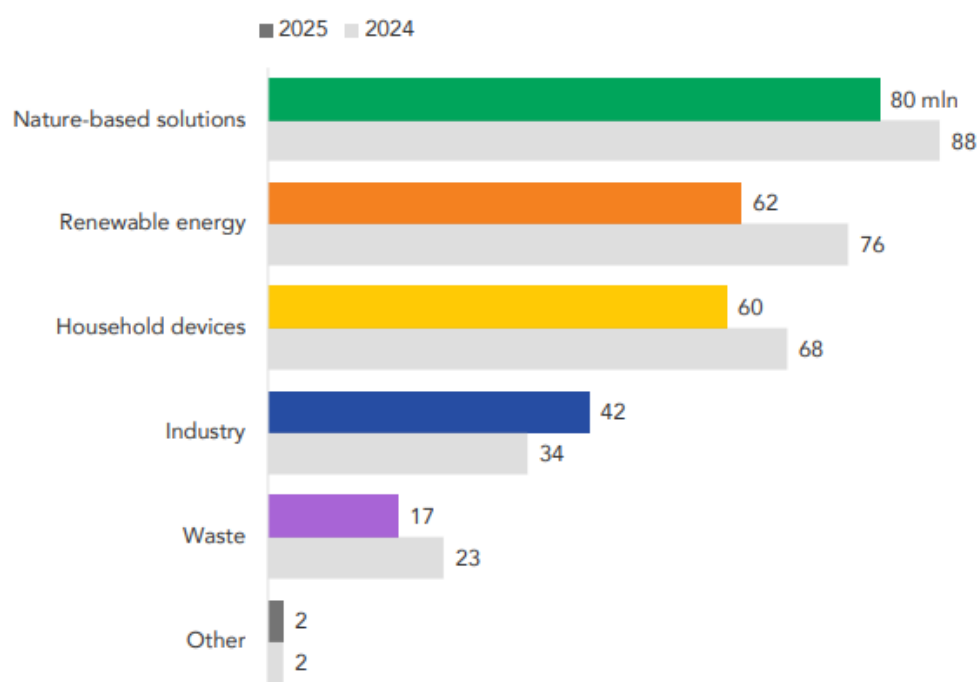
- **Expansion vers de nouvelles juridictions** : plusieurs pays ont introduit ou étendu des systèmes de crédits carbone volontaires et des plateformes d'échange nationales entre 2023 et 2025, notamment des marchés émergents en Asie et en Afrique. Si les calendriers officiels varient selon les juridictions, des analyses indépendantes et la couverture du marché soulignent que de nouveaux cadres et projets pilotes ont été lancés dans des pays tels que l'Égypte, l'Indonésie, le Japon et Taïwan (ainsi que d'autres pays explorant des plateformes volontaires et liées à la conformité).
- **Pression sur la qualité et l'intégrité** : Des initiatives indépendantes telles que l'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market (ICVCM) ont introduit des critères de qualité plus élevés qui *ont rejeté une grande partie des crédits existants*, contribuant à une pression à la baisse sur les prix et à des problèmes de réputation.

Volumes et prix des crédits carbone

Le calcul des crédits carbone est un processus complexe influencé par divers facteurs, chacun jouant un rôle crucial dans la dynamique du marché. Le prix des crédits carbone est lié à plusieurs déterminants clés, notamment le type de projet, l'ancienneté, la qualité, la certification, le pouvoir de négociation et le risque associé. Ces variables contribuent collectivement à la volatilité du MVC.

La **figure 1** présente la dynamique de retrait pour différents types de projets du MVC en 2025 par rapport à 2024.

Figure 1 : Retraits de crédits carbone par type d'activité en 2025



Source : [Climate Focus \(2026\)](#).

Années de référence des crédits (vintage)

Sur le marché volontaire du carbone, le terme « millésime » (*vintage, en anglais*) désigne l'année spécifique au cours de laquelle une réduction d'émissions a eu lieu ou la compensation a été émise. Les crédits vintage sont essentiels pour conférer une dimension temporelle aux crédits carbone, permettant ainsi aux acheteurs de retracer l'origine et le moment de l'impact environnemental associé.

Il est important de noter que le millésime des crédits carbone peut influencer de manière significative leur qualité et leur prix. En raison du processus de vérification qui peut prendre deux à trois ans à compter du lancement du projet ou du programme, des crédits carbone peuvent être générés pour des émissions qui ont déjà été réduites. En général, les crédits plus anciens ont tendance à avoir un prix unitaire inférieur à celui des crédits plus récents. Cette dynamique de prix est influencée par des facteurs tels que l'intégrité environnementale perçue des



projets entrepris au cours des années précédentes et l'évolution potentielle des normes et des méthodologies au fil du temps. Par conséquent, il est essentiel de bien comprendre le vintage pour les acteurs du marché qui cherchent à aligner leurs stratégies de compensation carbone ou de réduction des émissions sur des objectifs et des considérations environnementaux spécifiques.

Quels sont les risques liés aux crédits plus anciens?

Au fil du temps, les protocoles et les méthodologies de suivi ont évolué, devenant plus robustes et conduisant à une amélioration de la qualité globale des crédits carbone. De manière générale, ces avancées renforcent la confiance dans l'exactitude des compensations carbone récemment enregistrées. Des inquiétudes peuvent surgir concernant les millésimes plus anciens, remettant en question leur capacité à représenter encore fidèlement une tonne métrique de CO₂ telle que vérifiée. Le décalage potentiel par rapport aux normes actuelles vient s'ajouter à ces considérations. Les problèmes de qualité peuvent être encore exacerbés lorsque des crédits plus anciens restent invendus pendant une longue période, en particulier s'ils ne font pas l'objet d'une vérification par un tiers et si le développeur détient un nombre important de crédits invendus. L'acquisition de crédits plus anciens comporte le risque de ne pas réduire efficacement les émissions comme prévu, en particulier si le projet ne répond pas aux critères de qualité actuels. Toutefois, cette appréciation doit être nuancée, car ça ne sont pas nécessairement tous les crédits plus anciens sur le marché qui sont de moindre qualité.

Qualité des crédits

Afin de produire des crédits carbone de haute qualité, l'activité par laquelle les émissions sont évitées, réduites ou absorbées doit répondre à certains critères d'intégrité environnementale et sociale afin d'apporter des bénéfices tant aux populations qu'aux écosystèmes. Un crédit est considéré comme étant de haute qualité si, au minimum, les aspects suivants peuvent être démontrés par le promoteur d'activité :

- un calcul conservatif des émissions,
- des niveaux de référence crédibles qui évitent une surestimation des avantages générés par l'activité
- des tests d'additionnalité pour garantir que les émissions n'auraient pas été éliminées ou évitées sans l'activité,
- la prévention des fuites, afin que les émissions ne soient pas évitées à un endroit pour être déplacées vers une autre zone
- la permanence de la réduction et de l'absorption des émissions afin de réduire le risque de retour en arrière à l'avenir.



Pour plus d'informations, consultez cette [page](#) sur ce qui fait la qualité des crédits carbone.

Les promoteurs des activités doivent également s'assurer que leur projet s'aligne sur les politiques existantes et les priorités nationales en matière de secteurs. De plus, il est primordial, dans ce contexte de marché, de mettre en place des mesures de sauvegarde pour prévenir les impacts négatifs sur les communautés concernées et l'environnement, ainsi que d'adopter des accords de partage des bénéfices afin de garantir un impact positif durable de l'activité.³

Auteurs: Alicia Schmid, Annika Wallengren, Kaja Weldner (Perspectives Climate Group)

³ Si vous souhaitez en savoir plus sur les différentes initiatives visant à garantir une intégrité élevée sur les marchés volontaires du carbone, veuillez vous reporter à la note d'information intitulée « *Quels sont les objectifs des initiatives en matière d'intégrité ?* »